

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le cinq avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'Espace Culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

N° 33/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 avril 2018,

Objet de la délibération :
Budget primitif 2018 Budget
ZAE La Louière à L'Hopital du
Grosbois

Nombre de membres

- En exercice : 98
- Présents titulaires : 66
- Absents :
 - Dont suppléés : 5
 - Dont représentés : 11
 - Excusés : 4
 - Non excusés : 12
- Votants : 82

Résultat du vote

- Pour : 82
- Contre :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180405-33-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2018

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Debois Jean-Pierre à M. Bérion Dominique, M. Bole Léon à M. Pierre Maire, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Edme

Procuration Philippe à Mme Faivre Sarah, M. Laithier Didier à M. Bonnefoi Frédéric (jusqu'à 21h00), M. Boillon Jean-Maurice à M. Ducret Sylvain, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petitet Marie-Jeanne, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Sage Irénée par M. Castella Benoit, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Maire du Poset Thierry par M. Schwendenman Grégory

Excusé(e) Mme Boucon Galimard Sabine, Ms. Maugain Romuald, Laporte Jean & Daudey Louis

Absent(e)s Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Galmiche Christelle, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Prost Jean-Paul, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Grenier -Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif de la ZAE la Louière à L'Hôpital du Grosbois pour l'exercice 2018 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	160 265.79 €	240 353.72€
Reprise anticipée du résultat	80 087.93 €	-
TOTAL	240 353.72€	240 353.72€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	210 353.72 €	130 265.79 €
Reprise anticipée du résultat	-	80 087.93 €
TOTAL	210 353.72 €	210 353.72 €

A l'unanimité, les membres présents approuvent le budget primitif de la ZAE la Louière à L'Hôpital du Grosbois pour l'exercice 2018

Fait et délibéré en séance, le 05.04.18

Pour Extraire conforme,
Jean-Claude GRENIER
Commune de Loue Lison
7, rue Edouard Belin
25290 ORVAANS résident

